



Genève, 3-7 novembre 2025

A/IGWG/3/2

28 octobre 2025

Projet de programme de travail

Lundi 3 novembre	
9 h 30-12 h 30	1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail - Le Groupe de travail à composition non limitée est invité à adopter l'ordre du jour et le programme de travail. 2. Projet de texte de l'annexe PABS - Le Groupe de travail est invité à faire des observations générales (sous la forme de déclarations régionales et de groupe) sur le projet de texte de l'annexe relative à l'accès aux agents pathogènes et au partage des avantages découlant de leur utilisation (l'« annexe PABS »), sur la base d'une proposition du Bureau. - Les parties prenantes concernées (annexes A à E) sont également invitées à faire des observations sur le projet de texte de l'annexe PABS. - Le Groupe de travail est invité à examiner la section II. Dispositions relatives à la mise en œuvre du système PABS.
12 h 30-14 h 00	<i>Pause déjeuner</i>
14 h 00-16 h 30	2. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) Le Groupe de travail est invité à examiner la section II. Dispositions relatives à la mise en œuvre du système PABS.
17 h 00-19 h 00	<i>Créneau réservé aux discussions informelles</i>

Mardi 4 novembre	
9 h 00-12 h 00	- Les parties prenantes concernées (annexes A à E) sont invitées à participer à une brève séance publique au début de la journée (30 minutes). 2. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) - Le Groupe de travail est invité à examiner la section II. Dispositions relatives à la mise en œuvre du système PABS.
12 h 00-14 h 00	<i>Pause déjeuner</i>
14 h 00-16 h 30	2. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) Le Groupe de travail est invité à examiner la section II. Dispositions relatives à la mise en œuvre du système PABS.
17h 00-19 h 00	<i>Créneau réservé aux discussions informelles</i>

Mercredi 5 novembre	
9 h 00-12 h 00	– Les parties prenantes concernées (annexes A à E) sont invitées à participer à une brève séance publique au début de la journée (30 minutes). 2. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Le Groupe de travail est invité à examiner la section II. Dispositions relatives à la mise en œuvre du système PABS.
12 h 00-14 h 00	<i>Pause déjeuner</i>
14 h 00-16 h 30	2. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Le Groupe de travail est invité à examiner la section II. Dispositions relatives à la mise en œuvre du système PABS, puis section III. Gouvernance et examen du système PABS.
17 h 00-19 h 00	<i>Créneau réservé aux discussions informelles</i>

Jeudi 6 novembre	
9 h 00-12 h 00	– Les parties prenantes concernées (annexes A à E) sont invitées à participer à une brève séance publique au début de la journée (30 minutes). 2. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Le Groupe de travail est invité à examiner la section III. Gouvernance et examen du système PABS.
12 h 00-14 h 00	<i>Pause déjeuner</i>
14 h 00-16 h 30	2. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Le Groupe de travail est invité à examiner la section I. Champ d'application et objectifs, et termes employés.
17h 00-19 h 00	<i>Créneau réservé aux discussions informelles.</i>

Vendredi 7 novembre	
9 h 00-12 h 00	– Les parties prenantes concernées (annexes A à E) sont invitées à participer à une brève séance publique au début de la journée (30 minutes). 2. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Le Groupe de travail est invité à examiner la section I. Champ d'application et objectifs, et termes employés. 4. Prochaines étapes – Le Groupe de travail est invité à discuter des prochaines étapes.
12 h 00-14 h 00	<i>Pause déjeuner</i>
14 h 00-16 h 30	4. Prochaines étapes (suite) – Le Groupe de travail est invité à discuter des prochaines étapes. 3. Propositions des États Membres concernant les entités à inscrire à l'annexe D et/ou l'annexe E du document A/IGWG/2/4 (s'il y a lieu) – Le Groupe de travail est invité à examiner et à approuver les propositions éventuelles des États Membres concernant les entités supplémentaires à inscrire à l'annexe D et/ou l'annexe E du document A/IGWG/2/4 (s'il y a lieu). 5. Rapport de la réunion – Le Groupe de travail est invité à examiner un projet de rapport reprenant les principales conclusions de la réunion. 6. Clôture de la session